



TG/50/9

ORIGINAL: anglais

DATE: 2008-04-09

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>VIGNE</p> <p>Code UPOV : VITIS</p> <p><i>Vitis L.</i></p>

*

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN
DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>Nom botanique</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>
<i>Vitis L.</i>	Grapevine	Vigne	Rebe	Vid

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	4
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes	6
6.3	Types d'expression.....	7
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5	Légende	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	25
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	25
8.2	Explications couvrant certains caractères.....	25
8.3	Codage et définition des stages de développement de la vigne selon le code BBCH ¹	37
8.4	Synonymes et couleur de l'épiderme pour des exemples de variété	38
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	41
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	43

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Vitis* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de :

- a) pieds racinés;
- b) pieds avec scions greffés sur un porte-greffe à préciser par l'autorité compétente;
- c) surgreffés pour produire des pieds greffés; ou
- d) boutures pour produire des pieds racinés

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

5 plantes,

ou bourgeons ou boutures suffisants pour produire 5 plantes.

Dans le cas d'une variété dont les racines sont sensibles à *Phylloxera vastatrix*, l'autorité compétente peut exiger que les scions soient greffés sur une variété spécifique non sensible à ce parasite. Si l'autorité est d'accord, le demandeur peut soumettre un nombre de greffons suffisants pour multiplier 10 pieds ou 10 pieds racinés.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Il est notamment essentiel que les plantes produisent une récolte satisfaisante de fruits à chacun des deux cycles de fructification.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par un nombre dans la deuxième colonne du tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque nombre sont décrits à la fin du chapitre 8.

3.3.3 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 5 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors-type n'est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles

d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Jeune rameau : ouverture de l'extrémité (caractère 2)
- b) Jeune feuille : couleur de la face supérieure du limbe (caractère 6)
- c) Jeune feuille : poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe (caractère 7)
- d) Fleur : organes sexuels (caractère 16)
- e) Feuille adulte : nombre de lobes (caractère 20)
- f) Époque de début de véraison (caractère 31)
- g) Baie : forme (caractère 36)
- h) Baie : couleur de l'épiderme (sans pruite) (caractère 37)
- i) Baie : pigmentation anthocyanique de la pulpe (caractère 40)
- j) Baie : particularité de la saveur (caractère 42)
- k) Baie : formation de pépins (caractère 43)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

Pour les variétés autres que les porte-greffes, la couleur de la baie est indiquée après de nom de la variété dans le tableau au chapitre 8.4, suivant le code normalisé utilisé par l'Union européenne pour le classement des cépages : B = blanche, G = grise, N = noire, Rg = rouge, Rs = rose. Ce tableau donne également les synonymes de certaines variétés indiquées à titre d'exemple.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, VG : Voir le chapitre 3.3.2

(a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

07-00 Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.3)

Pour chaque caractère sont indiqués dans la deuxième colonne du tableau des caractères les codes de l'Office International de la Vigne et du Vin (O.I.V.) (O-...) et de l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI)¹ (I-...), du caractère correspondant dans le code des caractères descriptifs des variétés et d'espèces de *Vitis*, établi conjointement par l'O.I.V. (Office International de la Vigne et du Vin, 18, rue d'Aguesseau, 75008 Paris (France)), l'Institut international des ressources phytogénétiques, (Bioversity International, Via dei Tre Denarie 472/a 00057 Maccarese (Fiumicino) Rome (Italie)) et l'UPOV, pour éviter les risques de confusion et d'erreur dus à la multiplicité et à l'hétérogénéité des listes existantes de caractères de description.

O-... numéro de code de l'O.I.V.

I-... numéro de code de l'IPGRI

¹ Connu aujourd'hui sous le nom de "Bioversity International".

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	07-09 O-301 I-7.1.1 MG	Time of bud burst	Époque de débourrement	Zeitpunkt des Knospenaufbruchs	Época de desborre	
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Nero	1
	early	précoce	früh	temprana	Chardonnay	3
	medium	moyenne	mittel	media	Cabernet Sauvignon	5
	late	tardive	spät	tardía	Mourvèdre	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Airen	9
2. (*) (+)	53-69 O-001 I-6.1.1 VG	Young shoot: openness of tip	Jeune rameau: ouverture de l'extrémité	Junger Trieb: Öffnung der Triebspitze	Pámpano: apertura de la punta	
QN	closed	fermée	geschlossen	cerrada	Riparia Gloire de Montpellier	1
	slightly open	légèrement ouverte	leicht offen	ligeramente abierto	3309 Couderc	2
	half open	demi-ouverte	halb offen	semi abierta	Kober 5 BB	3
	wide open	largement ouverte	weit offen	muy abierta	Cina	4
	fully open	complètement ouverte	vollständig offen	completamente abierta	Pinot noir, Riesling	5
3. (*) (+)	53-69 O-004 I-6.1.3 VG	Young shoot: prostrate hairs on tip	Jeune rameau: poils couchés de l'extrémité	Junger Trieb: Wollbehaarung an der Triebspitze	Pámpano: pelos postrados en la punta	
QN	absent or very sparse	absents ou très épars	fehlend oder sehr locker	ausentes o muy escasos	3309 Couderc	1
	sparse	épars	locker	escasos	Chasselas blanc	3
	medium	moyens	mittel	medios	Pinot noir	5
	dense	denses	dicht	densos	Lipovina	7
	very dense	très denses	sehr dicht	muy densos	Meunier	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
4. (*) (+)	53-69 O-003 I-6.1.2 VG	Young shoot: anthocyanin coloration of prostrate hairs on tip	Jeune rameau: pigmentation anthocyanique des poils couchés de l'extrémité	Junger Trieb: Anthocyanfärbung der Woll- behaarung an der Triebspitze	Pámpano: pigmentación antociánica de los pelos postrados en la punta	
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Furmint	1
	weak	faible	gering	débil	Riesling	3
	medium	moyenne	mittel	media	Barbera	5
	strong	forte	stark	fuerte	Cabernet Sauvignon	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Cina	9
5. (+)	53-69 O-005 I-6.1.4 VG	Young shoot: erect hairs on tip	Jeune rameau: poils dressés de l'extrémité	Junger Trieb: Borstenbehaarung an der Triebspitze	Pámpano: pelos erectos en la punta	
QN	absent or very sparse	absents ou très épars	fehlend oder sehr locker	ausentes o muy escasos	Rupestris du Lot	1
	sparse	épars	locker	escasos	3309 Couderc	3
	medium	moyens	mittel	medios	3306 Couderc	5
	dense	denses	dicht	densos	Riparia Gloire de Montpellier	7
	very dense	très denses	sehr dicht	muy densos		9
6. (*) (+)	53-69 O-051 I-6.1.16 VG	Young leaf: color of upper side of blade	Jeune feuille: couleur de la face supérieure du limbe	Junges Blatt: Farbe der Oberseite der Spreite	Hoja joven: color del haz del limbo	
PQ	yellow green	verte jaune	gelbgrün	verde amarillento	Furmint	1
	green	vert	grün	verde	Silvaner	2
	green with anthocyanin spots	vert à plages anthocyaniques	grün mit Anthocyanflecken	verde con zonas antociánicas	Riesling	3
	light copper red	rouge cuivré clair	hellkupferrot	rojo-cobrizo claro	Kober 5 BB	4
	dark copper red	rouge cuivré foncé	dunkelkupferrot	rojo-cobrizo oscuro	Chasselas blanc	5
	wine red	rouge vineux	weinrot	rojo vino	Deckrot	6

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
7. (*) (+)	53-69 O-053 I-6.1.17 VG	Young leaf: prostrate hairs between main veins on lower side of blade	Jeune feuille: poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe	Junges Blatt: Wollbehaarung zwischen den Hauptadern auf der Unterseite der Spreite	Hoja joven: pelos postrados entre las nervaduras principales del envés del limbo	
QN	absent or very sparse	absents ou très épars	fehlend oder sehr locker	ausentes o muy escasos	Rupestris du Lot	1
	sparse	épars	locker	escasos	Muscat à petits grain blancs	3
	medium	moyens	mittel	medios	Merlot, Riesling	5
	dense	denses	dicht	densos	Clairette	7
	very dense	très denses	sehr dicht	muy densos	Meunier	9
8. (+)	53-69 O-056 I-6.1.20 VG	Young leaf: erect hairs on main veins on lower side of blade	Jeune feuille: poils dressés sur les nervures principales de la face inférieure du limbe	Junges Blatt: Borstenbehaarung auf den Haupt- adern auf der Unterseite der Spreite	Hoja joven: pelos erectos sobre las nervaduras principales del envés del limbo	
QN	absent or very sparse	absents ou très épars	fehlend oder sehr locker	ausentes o muy escasos	Rupestris du Lot	1
	sparse	épars	locker	escasos	3309 Couderc	3
	medium	moyens	mittel	medios	Kober 125 AA	5
	dense	denses	dicht	densos	Teleki 8 B	7
	very dense	très denses	sehr dicht	muy densos	Riparia Scribner	9
9. (+)	60-69 O-006 I-6.1.5 VG	Shoot: attitude (before tying)	Rameau: port (avant palissage)	Trieb: Haltung (vor dem Heften)	Sarmiento: porte (antes de ser entutorado)	
QN	erect	érigé	aufrecht	erecto	Garnacha tinta	1
	semi-erect	demi-érigé	halb aufrecht	semierecto	Muscat Ottonel	3
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Barbera	5
	semi-drooping	demi-retombant	halb hängend	semi-rastrero	Aramon noir	7
	drooping	retombant	hängend	rastrero	Albillo Real	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10.	60-69	Shoot: color of	Rameau: couleur de	Trieb: Farbe der	Sarmiento: color	
(+)	O-007	<u>dorsal</u> side of	la face <u>dorsale</u> de	<u>Rückenseite</u> der	de la cara <u>dorsal</u>	
	I-6.1.6	internodes	l'entre-nœud	Internodien	del entrenudo	
	VG					
QN	(a)	green	verte	grün	verde	Sauvignon 1
		green and red	verte et rouge	grün und rot	verde y rojo	Carignan 2
		red	rouge	rot	rojo	Riesling 3
11.	60-69	Shoot: color of	Rameau: couleur de	Trieb: Farbe der	Sarmiento: color	
(*)	O-008	<u>ventral</u> side of	la face <u>ventrale</u> de	<u>Bauchseite</u> der	de la cara <u>ventral</u>	
(+)	I-6.1.7	internodes	l'entre-nœud	Internodien	del entrenudo	
	VG					
QN	(a)	green	verte	grün	verde	Sauvignon 1
		green and red	verte et rouge	grün und rot	verde y rojo	Carignan 2
		red	rouge	rot	rojo	Mourvedre 3
12.	60-69	Shoot: color of	Rameau: couleur de	Trieb: Farbe der	Sarmiento: color	
(+)	O-009	<u>dorsal</u> side of nodes	la face <u>dorsale</u> du	<u>Rückenseite</u> der	de la cara <u>dorsal</u>	
	I-6.1.8		nœud	Nodien	del nudo	
	VG					
QN	(a)	green	verte	grün	verde	Sauvignon 1
		green and red	verte et rouge	grün und rot	verde y rojo	Barbera 2
		red	rouge	rot	rojo	Kober 5 BB 3
13.	60-69	Shoot: color of	Rameau: couleur de	Trieb: Farbe der	Sarmiento: color	
(+)	O-010	<u>ventral</u> side of nodes	la face <u>ventrale</u> du	<u>Bauchseite</u> der	de la cara <u>ventral</u>	
	I-6.1.9		nœud	Nodien	del nudo	
	VG					
QN	(a)	green	verte	grün	verde	3309 Couderc 1
		green and red	verte et rouge	grün und rot	verde y rojo	Börner 2
		red	rouge	rot	rojo	Kober 5 BB 3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
14.	60-69 O-012 I-6.1.11 VG	Shoot: <u>erect</u> hairs on internodes	Rameau: poils dressés sur les entre-nœuds	Trieb: <u>Borsten</u>behaarung auf den Internodien	Sarmiento: pelos <u>erectos</u> sobre los entrenudos		
QN	(a)	absent or very sparse	absents ou très épars	fehlend oder sehr locker	ausentes o muy escasos	3309 Couderc	1
		sparse	épars	locker	escasos	161-49 Couderc	3
		medium	moyens	mittel	medios	Teleki 8 B	5
		dense	denses	dicht	densos	Kober 125 AA, Riparia Scribner	7
		very dense	très denses	sehr dicht	muy densos	Cina	9
15.	60-73 O-017 I-6.1.15 VG	Shoot: length of tendrils	Rameau: longueur des vrilles	Trieb: Länge der Ranken	Sarmiento: longitud del zarcillos		
QN	(a)	very short	très courtes	sehr kurz	muy cortos	Rupestris du Lot	1
		short	courtes	kurz	cortos	Aramon noir	3
		medium	moyennes	mittel	medios	Pinot noir	5
		long	longues	lang	largos	Chasselas blanc	7
		very long	très longues	sehr lang	muy largos	Emperor	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. (*) (+)	61-68 O-151 I-6.2.1 VG	Flower: sexual organs	Fleur: organes sexuels	Blüte: Geschlechtsorgane	Flor: órganos sexuales	
QL	fully developed stamens and no gynoecium	étamines complètement développées et pas de gynécée	vollentwickelte Staubblätter und kein Stempel	estambres completamente desarrollados y gineceo ausente	Rupestris du Lot	1
	fully developed stamens and reduced gynoecium	étamines complètement développées et un gynécée réduit	vollentwickelte Staubblätter und reduzierter Stempel	estambres completamente desarrollados y gineceo reducido	3309 Couderc	2
	fully developed stamens and fully developed gynoecium	étamines complètement développées et un gynécée complètement développé	vollentwickelte Staubblätter und vollentwickelter Stempel	estambres y gineceo completamente desarrollados	Chasselas blanc	3
	reflexed stamens and fully developed gynoecium	étamines réfléchies et un gynécée complètement développé	zurückgebogene Staubblätter und vollentwickelter Stempel	estambres reflejos y gineceo completamente desarrollado	Kober 5 BB, Ohanes	4
17. (*)	75-81 O-065 I-6.1.21 VG	Mature leaf: size of blade	Feuille adulte: taille du limbe	Ausgewachsenes Blatt: Größe der Spreite	Hoja madura: tamaño del limbo	
QN	(b) very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	Paulsen 1103	1
	small	petit	klein	pequeño	Gamay	3
	medium	moyen	mittel	medio	Cabernet Sauvignon	5
	large	grand	groß	grande	Carignan	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Bobal, Emperor	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. (*) (+)	75-81 O-067 I-6.1.22 VG Mature leaf: shape of blade	Feuille adulte: forme du limbe	Ausgewachsenes Blatt: Form der Spreite	Hoja madura: forma del limbo		
PQ	(b) cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme	Petit Verdot	1
	wedge-shaped	cunéiforme	keilförmig	cuneiforme	Riparia Gloire de Montpellier	2
	pentagonal	pentagonale	fünfeckig	pentagonal	Chasselas blanc	3
	circular	orbiculaire	kreisförmig	orbicular	Clairette	4
	kidney-shaped	réniforme	nierenförmig	reniforme	Rupestris du Lot	5
19. (*) (+)	75-81 O-075 I-6.1.26 VG Mature leaf: blistering of <u>upper</u> side of blade	Feuille adulte: cloûre de la face <u>supérieure</u> du limbe	Ausgewachsenes Blatt: Blasigkeit der <u>Oberseite</u> der Spreite	Hoja madura: abullonado del <u>haz</u>		
QN	(b) absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	nulo o muy débil	Rupestris du Lot	1
	weak	faible	gering	débil	Chasselas blanc	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Semillon	5
	strong	forte	stark	fuerte	Merlot	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Brancellao	9
20. (*) (+)	75-81 O-068 I-6.1.23 VG Mature leaf: number of lobes	Feuille adulte: nombre de lobes	Ausgewachsenes Blatt: Anzahl Lappen	Hoja madura: número de lóbulos		
QN	(b) one	un	einer	uno	Rupestris du Lot	1
	three	trois	drei	tres	Chenin blanc	2
	five	cinq	fünf	cinco	Chasselas blanc	3
	seven	sept	sieben	siete	Vermentino	4
	more than seven	plus de sept	mehr als sieben	más de siete	Hebron	5

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	75-81	Mature leaf:	Feuille adulte:	Ausgewachsenes	Hoja madura:	
(+)	I-6.1.34	O- – depth of upper lateral sinuses	profondeur des sinus latéraux supérieurs	Blatt: Tiefe der oberen Seitenbuchten	profundidad de los senos laterales superiores	
QN	(b)	absent or very shallow	nulle ou très superficiels	fehlend oder sehr flach	ausentes o muy superficiales	Melon 1
		shallow	superficiels	flach	superficiales	Gamay 3
		medium	moyens	mittel	medios	Merlot 5
		deep	profonds	tief	profundos	Chasan 7
		very deep	très profonds	sehr tief	muy profundos	Chasselas Cioutat 9
22.	75-81	<u>Only varieties with lobed leaves:</u>	<u>Seulement variétés avec feuilles lobulées:</u>	<u>Nur Sorten mit gelappten Blättern:</u>	<u>Solo variedades de hojas lobuladas:</u>	
(+)	I-6.1.33	Mature leaf: arrangement of lobes of upper lateral sinuses	feuille adulte: arrangement des lobes des sinus latéraux supérieurs	Ausgewachsenes Blatt: Anordnung der Lappen der oberen Seitenbuchten	Hoja adulta: disposición de los lóbulos de los senos laterales superiores	
QN	(b)	open	ouverts	offen	abiertos	Folle Blanche 1
		closed	fermés	geschlossen	cerrados	Chasselas blanc 2
		slightly overlapped	légèrement chevauchants	leicht überlappt	ligeramente superpuestos	Cabernet Sauvignon 3
		strongly overlapped	très chevauchants	weit überlappt	muy superpuestos	Clairette 4

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (*) (+)	75-81 O-079 I-6.1.30 Mature leaf: arrangement of lobes of petiole sinus VG	Feuille adulte: arrangement des lobes du sinus pétiolaire	Ausgewachsenes Blatt: Anordnung der Lappen der Stielbucht	Hoja madura: postura de los lóbulos en el seno peciolar		
QN	(b) very wide open	très largement ouverts	sehr weit offen	muy ampliamente abierta	Rupestris du Lot	1
	wide open	très ouverts	weit offen	ampliamente abierta	Riparia Gloire de Montpellier	2
	half open	demi-ouverts	halb offen	abierta a mitad	Aramon noir	3
	slightly open	peu ouverts	leicht offen	ligeramente abierta	Sauvignon	4
	closed	fermés	geschlossen	cerrada	Chasselas blanc	5
	slightly overlapped	légèrement chevauchants	leicht überlappt	ligeramente superpuesta	Aubun	6
	half overlapped	demi-chevauchants	halb überlappt	semisuperpuesta	Riesling	7
	strongly overlapped	très chevauchants	weit überlappt	fuertemente superpuesta	Clairette	8
	very strongly overlapped	très fortement chevauchants	sehr weit überlappt	muy fuertemente superpuesta	Domina	9
24. (*) (+)	75-81 O- – I-6.1.28 Mature leaf: length of teeth VG	Feuille adulte: longueur des dents	Ausgewachsenes Blatt: Länge der Zähne	Hoja madura: longitud de los dientes		
QN	(b) short	courtes	kurz	cortos	Pinot noir	3
	medium	moyennes	mittel	medios	Merlot	5
	long	longues	lang	largos	Carignan	7
25. (*) (+)	75-81 O-078 I-6.1.29 Mature leaf: ratio length/width of teeth VG	Feuille adulte: rapport longueur/largeur des dents	Ausgewachsenes Blatt: Verhältnis Länge/Breite der Zähne	Hoja madura: relación longitud/anchura de los dientes		
QN	(b) very small	très petit	sehr klein	muy pequeña	157-11 Couderc	1
	small	petit	klein	pequeña	Silvaner	3
	medium	moyen	mittel	media	Chasselas blanc	5
	large	grand	groß	grande	Muscat of Alexandria	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Sangiovese	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (*) (+)	75-81 O-076 I-6.1.27 VG Mature leaf: shape of teeth	Feuille adulte: forme des dents	Ausgewachsenes Blatt: Form der Zähne	Hoja madura: forma de los dientes		
PQ	(b) both sides concave	à côtés concaves	beiderseits konkav	ambos lados cóncavos		1
	both sides straight	à côtés rectilignes	beiderseits geradlinig	ambos lados rectilíneos	Muscat à petits grain blancs	2
	both sides convex	à côtés convexes	beiderseits konvex	ambos lados convexos	Chenin blanc	3
	one side concave, one side convex	un côté concave, un côté convexe	eine Seite konkav, eine Seite konvex	un lado cóncavo, un lado convexo	Aspiran	4
	mixture of both sides straight and both sides convex	mélange de deux côtés rectilignes et deux côtés convexes	Mischung aus beiderseits geradlinig und beiderseits konvex	mezcla de ambos lados rectilíneos y ambos lados convexos	Cabernet franc	5
27. (*) (+)	75-81 O- – I-6.1.24 VG Mature leaf: proportion of main veins on <u>upper</u> side of blade with anthocyanin coloration	Feuille adulte: proportion des nervures principales de la face <u>supérieure</u> du limbe avec pigmentation anthocyannique	Ausgewachsenes Blatt: Anteil der Hauptadern auf der <u>Oberseite</u> der Spreite mit Anthocyanfärbung	Hoja madura: proporción de nervaduras principales del <u>haz</u> con pigmentación antocianica		
QN	(b) absent or very low	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy baja	Garnacha tinta	1
	low	faible	gering	baja	Muscat of Alexandria	3
	medium	moyenne	mittel	media	Dornfelder	5
	high	élevée	hoch	elevada	Deckrot	7
	very high	très élevée	sehr hoch	muy elevada	Cabernet Mitos	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
28. (*)	75-81 O-084 I-6.1.35 VG Mature leaf: prostrate hairs between main veins on lower side of blade	Feuille adulte: poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe	Ausgewachsenes Blatt: Woll behaarung zwischen den Hauptadern auf der Unterseite der Spreite	Hoja madura: pelos postrados entre las nervaduras principales del envés		
QN	(b) absent or very sparse	absents ou très épars	fehlend oder sehr locker	ausentes o muy escasos	Chasselas blanc	1
	sparse	épars	locker	escasos	Gamay	3
	medium	moyens	mittel	medios	Cabernet Sauvignon	5
	dense	denses	dicht	densos	Clairette	7
	very dense	très denses	sehr dicht	muy densos	Isabella	9
29. (*)	75-81 O-087 I-6.1.38 VG Mature leaf: erect hairs on main veins on lower side of blade	Feuille adulte: poils dressés des nervures principales de la face inférieure du limbe	Ausgewachsenes Blatt: Borsten behaarung der Hauptadern auf der Unterseite der Spreite	Hoja madura: pelos erectos sobre las nervaduras principales del envés		
QN	(b) absent or very sparse	absents ou très épars	fehlend oder sehr locker	nulos o muy escasos	Rupestris du Lot	1
	sparse	épars	locker	escasos	Perle de Csaba	3
	medium	moyens	mittel	media	Muscat Ottonel	5
	dense	denses	dicht	densos	Kober 125 AA	7
	very dense	très denses	sehr dicht	muy densos	Börner	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
30. (+)	75-81 O-093 I-6.1.40 VG	Mature leaf: length of petiole compared to length of middle vein	Feuille adulte: longueur du pétiole par rapport à la longueur de la nervure médiane	Ausgewachsenes Blatt: Länge des Stieles im Vergleich zur Länge der Mittelader	Hoja madura: longitud del pecíolo en relación a la longitud de la nervadura central	
QN	(b) much shorter	plus court	viel kürzer	más corta		1
	moderately shorter	modérément plus court	mäßig kürzer	moderadamente corta	Riparia Gloire de Montpellier	2
	equal	égal	gleich	igual	Garnacha tinta	3
	moderately longer	modérément plus long	mäßig länger	moderadamente larga	Cardinal Rg	4
	much longer	plus long	viel länger	más larga		5
31. (* (+)	81 O-303 I-7.1.4 MG	Time of beginning of berry ripening	Époque de début de véraison	Zeitpunkt des Beginns der Beerenreife	Época del comienzo del envero	
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Perle de Csaba	1
	early	précoce	früh	temprana	Pinot noir	3
	medium	moyenne	mittel	media	Riesling	5
	late	tardive	spät	tardía	Carignan	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Olivette noire	9
32. (*	89 O- – I-6.2.2 VG	Bunch: size (peduncle excluded)	Grappe: taille (pédoncule exclu)	Traube: Größe (ohne Stiel)	Racimo: tamaño (pedúnculo excluido)	
QN	very small	très petite	sehr klein	muy pequeño	Kober 5 BB	1
	small	petite	klein	pequeño	Riesling	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Chasselas blanc	5
	large	grosse	groß	grande	Trebbiano Toscano	7
	very large	très grosse	sehr groß	muy grande	Nehelescol	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
33. (*) (+)	89 O-204 I-6.2.3 VG	Bunch: density	Grappe: densité	Traube: Dichte	Racimo: densidad	
QN	very lax	très lâche	sehr locker	muy suelto	Uva rara	1
	lax	lâche	locker	suelto	Cardinal	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Chasselas blanc	5
	dense	compacte	dicht	compacto	Sauvignon	7
	very dense	très compacte	sehr dicht	muy compacto	Meunier	9
34. (*) (+)	89 O-206 I-6.2.4 VG	Bunch: length of peduncle of primary bunch	Grappe: longueur du pédoncule de la grappe principale	Traube: Länge des Stieles der Haupttraube	Racimo: longitud del pedúnculo del racimo principal	
QN	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Silvaner	1
	short	court	kurz	corto	Gewürztraminer	3
	medium	moyen	mittel	medio	Marsanne	5
	long	long	lang	largo	Alphonse Lavallée	7
	very long	très long	sehr lang	muy largo	Freisa	9
35. (*)	89 O- – I-6.2.5 VG	Berry: size	Baie: grosseur	Beere: Größe	Baya: tamaño	
QN	very small	très petite	sehr klein	muy pequeña	Corinthe noir	1
	small	petite	klein	pequeña	Riesling	3
	medium	moyenne	mittel	media	Blauer Portugieser	5
	large	grosse	groß	grande	Muscat of Alexandria	7
	very large	très grosse	sehr groß	muy grande	Alphonse Lavallée	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
36.	89	Berry: shape	Baie: forme	Beere: Form	Baya: forma	
(*)	O-223					
(+)	I-6.2.6					
	VG					
PQ	obloid	obloïde	abgeflacht kugelförmig	globosa achatada	Tompa	1
	globose	globuleuse	kugelförmig	globosa	Chasselas blanc	2
	broad ellipsoid	elliptique large	breit ellipsoid	elipsoide ancha	Müller Thurgau	3
	narrow ellipsoid	elliptique étroite	schmal ellipsoid	elipsoide estrecha	Olivette noire	4
	cylindrical	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Kahlili belyi	5
	obtuse ovoid	troncovoïde	abgestumpft eiförmig	ovoide obtusa	Ahmeur bou Ahmeur	6
	ovoid	ovoïde	eiförmig	ovoide	Bicane	7
	obovoid	obovoïde	verkehrt eiförmig	obovoide		8
	horn-shaped	en corne	hornförmig	forma de cuerno	Santa Paula	9
	finger-shaped	digitiforme	fingerförmig	forma de dedo	Black finger	10

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
37. (*)	89 O-225 I-6.2.8 VG	Berry: color of skin (without bloom)	Baie: couleur de l'épiderme (sans pruine)	Beere: Farbe der Haut (ohne Bereifung)	Baya: color de la epidermis (sin pruina)	
PQ	green	vert	grün	verde	King Husainy	1
	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento	Chasselas blanc	2
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Palatina	3
	yellow rose	jaune rosé	gelbrosa	rosa amarillento	Moscatel grano menudo rojo	4
	rose	rose	rosa	rosa	Chasselas rose	5
	red	rouge	rot	rojo	Molinera gorda	6
	grey red	rouge gris	graurot	rojo grisáceo	Pinot gris	7
	dark red violet	rouge foncé violet	dunkelrotviolett	violeta rojizo oscuro	Cardinal	8
	blue black	noir bleu	blauschwarz	negro azulado	Pinot noir	9
38.	89 O-240 I-6.2.13 VG	Berry: ease of detachment from pedicel	Baie: facilité de séparation du pédicelle	Beere: Trennbarkeit vom Stielchen	Baya: Facilidad de separación del pedicelo	
QN	difficult	difficile	schwierig	diffcil	Carignan	1
	moderately easy	modérément facile	mäßig leicht	moderadamente fácil	Silvaner	2
	very easy	très facile	sehr leicht	muy fácil	Isabella	3
39.	89 O-228 I-7.1.6 VG	Berry: thickness of skin	Baie: épaisseur de la peau	Beere: Dicke der Haut	Baya: grosor de la piel	
QN	thin	mince	dünn	delgada	Chasselas blanc	1
	medium	moyenne	mittel	media	Carignan	2
	thick	épaisse	dick	gruesa	Servant	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
40. (*)	89 O-231 I-6.2.9 VG	Berry: anthocyanin coloration of flesh	Baie: pigmentation anthocyanique de la pulpe	Beere: Anthocyanfärbung des Fruchtfleisches	Baya: pigmentación antocianica de la pulpa	
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Pinot noir	1
	weak	faible	gering	débil	Gamay de Bouze	3
	medium	moyenne	mittel	media	Gamay de Chaudenay	5
	strong	forte	stark	fuerte	Alicante Bouschet	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Deckrot	9
41. (*)	89 O-235 I-6.2.11 VG	Berry: firmness of flesh	Baie: fermeté de la pulpe	Beere: Festigkeit des Fruchtfleisches	Baya: firmeza de la pulpa	
QN	soft or slightly firm	molle ou légèrement ferme	weich oder leicht fest	blanda o ligeramente firme	Pinot noir	1
	moderately firm	modérément ferme	mäßig fest	moderadamente firme	Italia	2
	very firm	très ferme	sehr fest	muy firme	Sugraone, Sultanina	3
42. (*)	89 O-236 I-6.2.12 VG	Berry: particular flavor	Baie: particularité de la saveur	Beere: besonderer Geschmack	Baya: sabor particular	
PQ	none	aucune	keiner	ninguno	Auxerrois	1
	muscat	goût muscaté	Muskatgeschmack	sabor a moscatel	Muscat of Alexandria	2
	foxy	goût foxé	Foxgeschmack	sabor avulpinado	Isabella	3
	herbaceous	goût herbacé	krautiger Geschmack	sabor herbáceo	Cabernet Sauvignon	4
	other than muscat, foxy or herbaceous	autre goût que muscaté, foxé ou herbacé	anderer Geschmack als Muskat-, Fox- oder krautiger Geschmack	otro sabor aparte de moscatel, avulpinado o herbáceo	Chardonnay, Merlot, Pinot noir, Riesling	5

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
43. (*) (+)	89 O-241 I-6.2.7 VG	Berry: formation of seeds	Baie: formation de pépins	Beere: Ausbildung von Samen	Baya: formación de pepitas	
QL	none	aucune	keine	ninguna	Corinthe noir	1
	rudimentary	rudimentaire	rudimentär	rudimentaria	Sultanina	2
	complete	complète	vollständig	bien formada	Riesling	3
44.	91-00 O-103 I-6.1.42 VG	Woody shoot: main color	Sarment: couleur principale	Rebholz: Hauptfarbe	Sarmiento leñoso: color principal	
PQ	yellowish brown	brun jaunâtre	gelblichbraun	marrón amarillento	Garnacha tinta	1
	orange brown	brun orangé	orangebraun	marrón anaranjado	Malvar, Portugieser	2
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro	Chasselas blanc	3
	reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	3309 Couderc	4
	violet	violacé	violett	violáceo	Aestivalis Jäger	5

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Rameau : les observations relatives au rameau doivent être effectuées au tiers moyen de ce dernier.
- (b) Feuille adulte : les observations relatives à la feuille adulte doivent être effectuées sur des feuilles situées au tiers moyen du rameau juste au-dessus des grappes.

8.2 *Explications couvrant certains caractères*

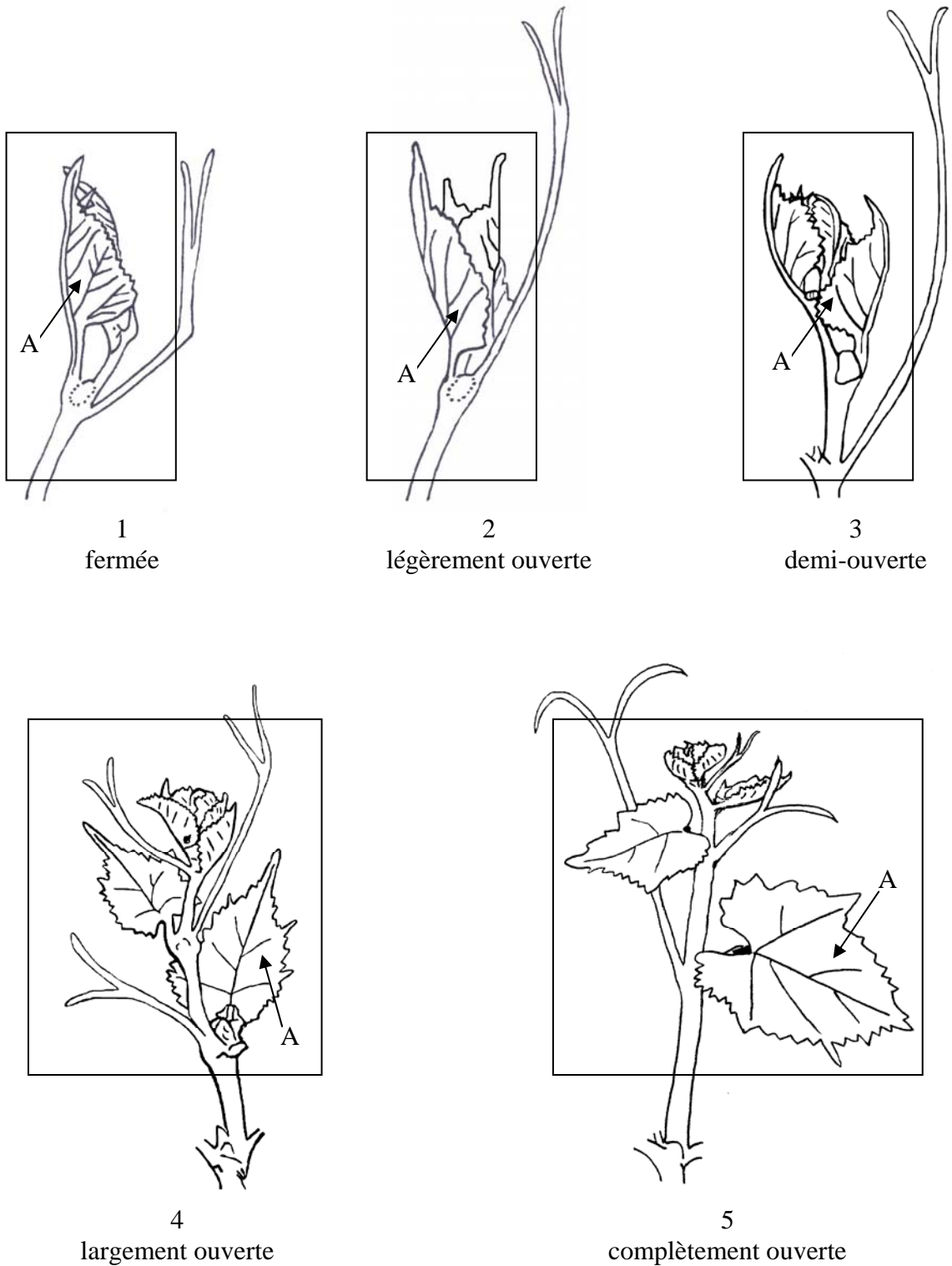
Ad. 1 : Époque de débourrement

L'époque de débourrement est l'époque à laquelle 50% des plantes sont au stade de débourrement. Une plante est au stade de débourrement quand 50% des bourgeons sont au moins au stade de développement 07.

Étant donné que la taille peut influencer sur l'époque de débourrement, la totalité du matériel doit être soumis au même traitement.

Ad. 2 au 5: Jeune rameau: l'extrémité (l'observation doit porter sur la partie encadrée)

Jeune rameau: ouverture de l'extrémité (2):



L'ouverture de l'extrémité est due au port des jeunes rameaux. Les feuilles indiquées A ont à peu près la même âge physiologique. L'ouverture de l'extrémité est en corrélation avec l'élongation de l'extrémité du rameau.

Ad. 3 : Jeune rameau : poils couchés de l'extrémité

Ad. 4 : Jeune rameau : pigmentation anthocyanique des poils couchés de l'extrémité

Ad. 5 : Jeune rameau : poils dressés de l'extrémité

Les extrémités largement ouvertes ou complètement ouvertes (caractère 2) doivent être observées avec les deux premières feuilles distales étalées. Les feuilles dont les extrémités sont fermées, légèrement ouvertes ou demi-ouvertes doivent être étalées pour permettre les observations de la partie correspondante de l'extrémité.

Ad. 6 : Jeune feuille : couleur de la face supérieure du limbe

Observation des deux premières feuilles distales étalées dans le cas des extrémités fermées, légèrement ouvertes ou demi-ouvertes (caractère 2). Observation des quatre premières feuilles distales étalées dans le cas des extrémités largement ou complètement ouvertes. Les niveaux : vert à plages anthocyaniques (3); rouge cuivré clair (4); rouge cuivré foncé (5); et rouge vineux (6), correspondent à un accroissement de la pigmentation anthocyanique.

Ad. 7 : Jeune feuille : poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe

Ad. 8 : Jeune feuille : poils dressés sur les nervures principales de la face inférieure du limbe

Observation de la deuxième feuille étalée dans le cas des extrémités fermées, légèrement ouvertes ou demi-ouvertes (caractère 2). Observation de la quatrième feuille distale étalée dans le cas des extrémités largement ouvertes ou complètement ouvertes.

Ad. 9 : Rameau : port (avant palissage)



1
érigé



3
demi-érigé



5
horizontal



7
demi-retombant



9
retombant

L'observation de ce caractère est difficile dans les endroits venteux où les pieds doivent être attachés de manière précoce.

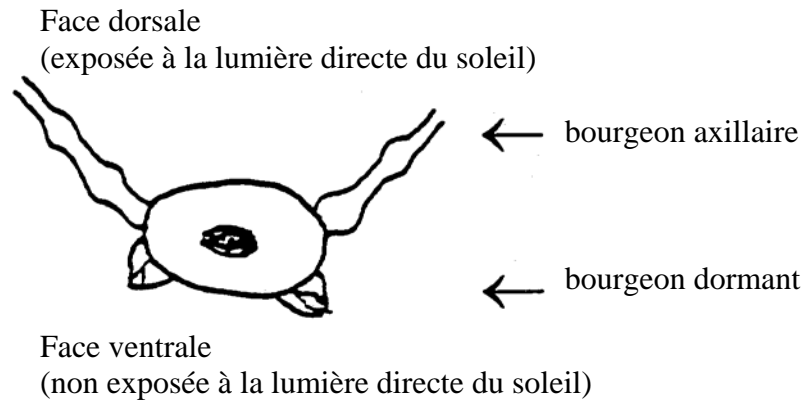
Ad. 10 : Rameau : couleur de la face dorsale de l'entre-nœud

Ad. 11 : Rameau : couleur de la face ventrale de l'entre-nœud

Ad. 12 : Rameau : couleur de la face dorsale du nœud

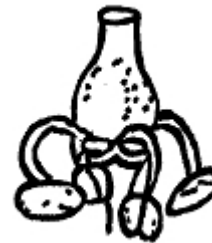
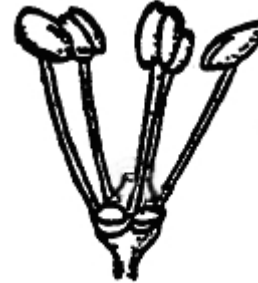
Ad. 13 : Rameau : couleur de la face ventrale du nœud

Section transversale du rameau

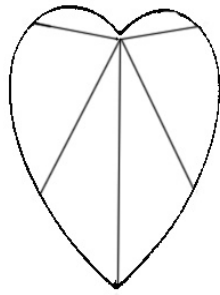


Les niveaux d'expression : vert (1); vert et rouge (2); et rouge (3) correspondent à la quantité de pigmentation anthocyanique : nulle ou faible (1); moyenne (2); et forte (3).

Ad. 16 : Fleur : organes sexuels

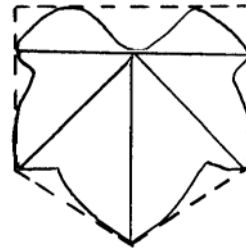


Ad. 18 : Feuille adulte : forme du limbe



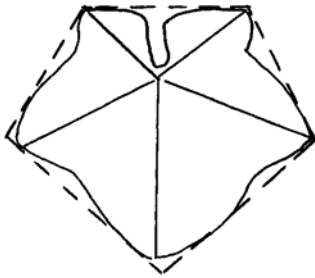
(schéma latéral arrondi)

1
cordiforme



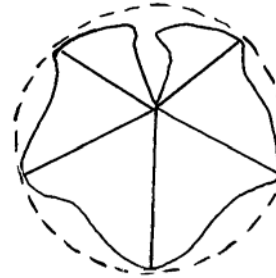
(forme un pentagone avec
des faces parallèles)

2
cunéiforme



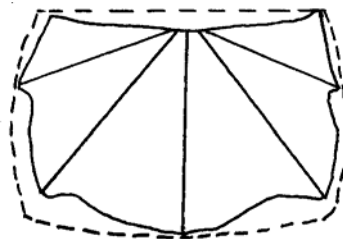
(forme un pentagone avec la partie
la plus large vers la base)

3
pentagonale



(forme un pentagone avec la partie
la plus large vers le sommet)

4
orbiculaire



(plus large que long)

5
réniforme

Ad. 20 : Feuille adulte : nombre de lobes

Un lobe est la partie de la feuille située entre deux sinus latéraux. On entend par sinus latéral une échancrure du limbe avec interruption nette des dents du bord de la feuille. Une feuille qui n'a pas de sinus latéral est considérée comme une feuille à un lobe.

On peut voir apparaître dans la même plante des feuilles ayant un nombre de lobes différent.

Ad. 21 : Feuille adulte : profondeur des sinus latéraux supérieurs

Ad. 22 : Seulement variétés avec feuilles lobulées : Feuille adulte : arrangement des lobes des sinus latéraux supérieurs

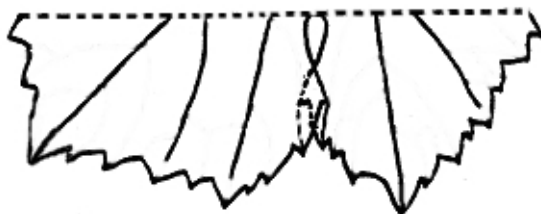
On entend par sinus une interruption nette des dents du bord de la feuille. Les sinus latéraux supérieurs sont situés entre la nervure moyenne et la principale nervure latérale suivantes.



1
ouverts



2
fermés



3
légèrement chevauchants



4
très chevauchants

Ad. 23 : Feuille adulte : arrangement des lobes du sinus pétiolaire

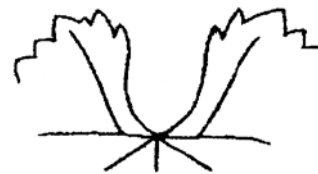
Les feuilles doivent être aplaties pour effectuer la notation.



1
très largement ouverts



2
très ouverts



3
demi-ouverts



4
peu ouverts



5
fermés



6
légèrement chevauchants



7
demi-chevauchants



8
très chevauchants



9
très fortement chevauchants

Ad. 24 : Feuille adulte : longueur des dents

Ad. 25 : Feuille adulte : rapport longueur/largeur des dents

Ad. 26 : Feuille adulte : forme des dents

Toutes les observations doivent être effectuées entre les nervures principales latérales sur les dents des nervures secondaires.

Ad. 26 : Feuille adulte : forme des dents



1
à côtés concaves



2
à côtés rectilignes



3
à côtés convexes



4
un côté concave, un côté convexe

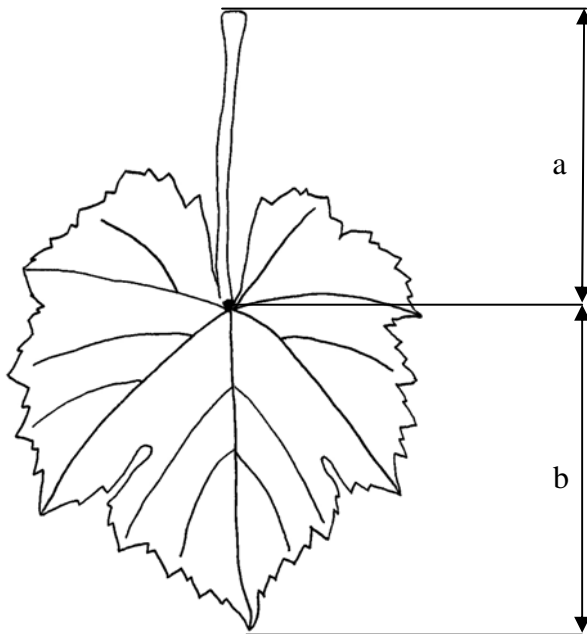


5
mélange de deux côtés rectilignes et de deux côtés convexes

Ad. 27 : Feuille adulte: proportion des nervures principales de la face supérieure du limbe avec pigmentation anthocyanique

L'observation du caractère consiste à déterminer la proportion de la longueur totale des nervures principales avec pigmentation anthocyanique. Les interruptions de la pigmentation anthocyanique ne doivent pas être incluses dans cette proportion.

Ad. 30 : Feuille adulte : longueur du pétiole par rapport à la longueur de la nervure médiane



a = longueur du pétiole
b = longueur de la nervure médiane

Ad. 31 : Époque de début de véraison

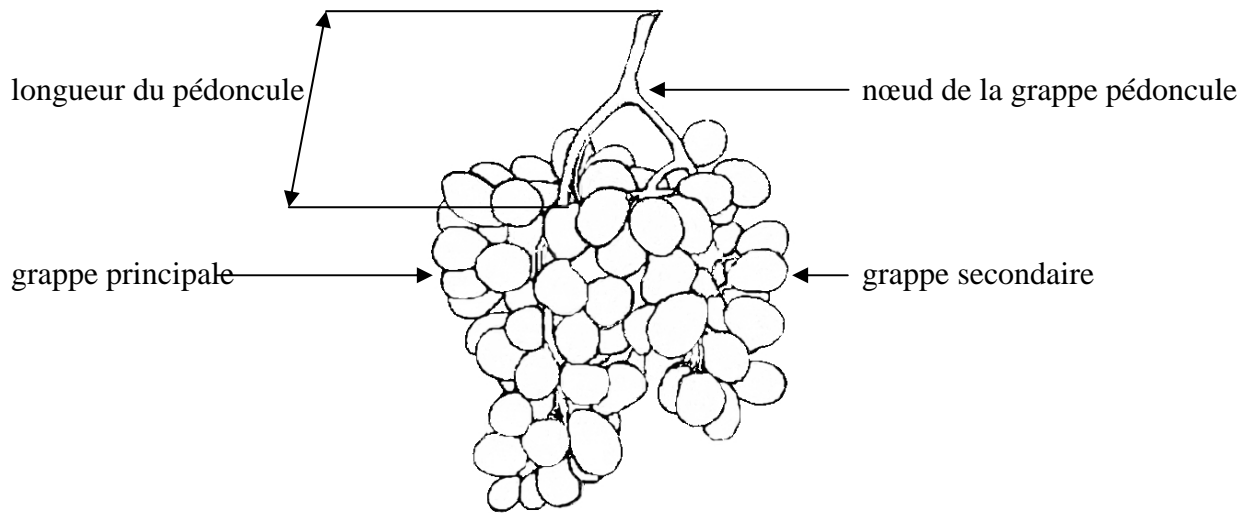
À observer lorsque 50% environ des baies sur 50% des pieds commencent à devenir molles au toucher. Les baies subiront une déformation lorsqu'on les presse légèrement entre les doigts.

Ad. 33 : Grappe : densité

- 1 = baies en groupes, beaucoup de pédicelles visibles
- 3 = baies séparées, quelques pédicelles visibles
- 5 = baies serrées, pédicelles non visibles, baies pouvant bouger
- 7 = baies ne pouvant pas bouger directement
- 9 = baies déformées par pression.

Ad. 34 : Grappe : longueur du pédoncule de la grappe principale

La distance à mesurer est celle entre le point d'insertion du pédoncule sur le rameau et la première ramification de la grappe principale. Au-dessus de la première ramification, il y a comme un nœud qui s'épaissit sur le pédoncule d'où peut développer une grappe secondaire ou une griffe, qui ne doit pas être confondue avec la première ramification.



Ad. 36 : Baie : forme



1
obloïde



2
globuleuse



3
elliptique large



4
elliptique étroite



5
cylindrique



6
tronvocoïde



7
ovoïde



8
obovoïde



9
en corne



10
digitiforme

Ad. 43 : Baie : formation de pépins

- 1 = aucune formation de pépins (fruit parthénocarpique, type Corinthe)
- 2 = pépins revêtus d'une pellicule douce, embryon ou endosperme, qui n'est pas complètement développé (fruit sténospermocarpique, type Sultanina)
- 3 = pépins complètement développés

8.3 Codage et définition des stades de développement de la vigne selon le code BBCH¹

Code BBCH	Description
Stade de développement 0	Bourgeonnement ou débourrement
00	Dormance : les bourgeons d'hiver sont pointus à arrondis, suivant la variété ils sont brun clair à foncé, et les écailles sont plus ou moins appliquées aux bourgeons
01	Début du gonflement des bourgeons : les bourgeons s'allongent à l'intérieur des écailles
03	Fin du gonflement des bourgeons : les bourgeons ne sont pas encore verts
05	"Stade de la bourre" : une protection cotonneuse est nettement visible
07	Début de l'éclatement des bourgeons (débourrement) : l'extrémité verte des jeunes pousses est juste visible
09	Débourrement : l'extrémité verte de la jeune pousse est nettement visible
Stade de développement principal 1	Développement des feuilles
11	Première feuille étalée et écartée de la pousse
12	Deux feuilles étalées
13	Trois feuilles étalées
1-	Et ainsi de suite ...
19	9 our davantage de feuilles sont étalées
Stade de développement principal 5	Apparition des inflorescences
53	Les grappes (inflorescences) sont nettement visibles
55	Les grappes augmentent de taille, les boutons floraux sont agglomérés
57	Les grappes sont bien développées, les fleurs se séparent
Stade de développement principal 6	La floraison
60	Les premiers capuchons floraux se séparent du réceptacle
61	Début de la floraison : 10% des capuchons floraux sont tombés
62	20% des capuchons floraux sont tombés
63	Floraison partielle : 30% des capuchons floraux sont tombés
64	40% des capuchons floraux sont tombés
65	mi-floraison : 50% des capuchons floraux sont tombés
66	60% des capuchons floraux sont tombés
67	70% des capuchons floraux sont tombés
68	La floraison s'achève : 80% des capuchons floraux sont tombés
69	Fin de la floraison
Stade de développement principal 7	Développement des fruits
71	Nouaison : début du développement des fruits, toutes les pièces florales sont tombées
73	Les fruits (baies) ont la grosseur de plombs de chasse, les grappes commencent à s'incliner vers le bas
75	Les baies ont la grosseur de petits pois, les grappes sont en position verticale
77	Début de la fermeture de la grappe (les baies commencent à se toucher)
79	La fermeture de la grappe est complète, les fruits ont fini de grossir
Stade de développement principal 8	Maturation des baies
81	Début de la maturation: les baies commencent à s'éclaircir et/ou à changer de couleur
83	Éclaircissement et/ou changement de couleur en cours
85	Véraison : les baies deviennent molles au toucher
89	Les baies sont mûres pour la vendange
Stade de développement principal 9	Sénescence ou début du repos végétatif
91	Après la vendange : l'aouïtement du bois est terminé
92	Début de la décoloration des feuilles
93	Début de la chute des feuilles
95	50% des feuilles sont tombées
97	Fin de la chute des feuilles
99	Baies mûres en phase de conservation

² Ce code a été établi conjointement par les deux organismes suivants : *Biologische Bundesanstalt für Land- und Forstwirtschaft (BB)*, *Bundessortenamt (BSA)* and *Industrieverband Agrar (IVA)* et *Staatliche Lehr- und Forschungsanstalt für Landwirtschaft, Wein und Gartenbau (SLFA)*, Département des phytopathologies, Neustadt/Weinstraße. Publié dans Lorenz et coll., 1994, et dans Meier, 1997 (voir la Bibliographie).

8.4 *Synonymes et couleur de l'épiderme pour des exemples de variété*

Exemples	Couleur de l'épiderme *	Synonymes
Ahmeur bou Ahmeur	Rs	
Airen	B	
Albillo Real	B	
Alicante Bouschet	N	Garnacha Tintorera
Alphonse Lavallée	N	Ribier
Aramon noir	N	
Aspiran	N	
Aubun	N	
Auxerrois	B	
Barbera	N	
Bicane	B	
Black finger	N	
Blauer Portugieser	N	Portugais bleu, Modry Portugal
Bobal	N	
Brancellao	N	
Cabernet Franc	N	
Cabernet Mitos	N	
Cabernet Sauvignon	N	
Cardinal	Rg	
Carignan	N	Cariñena, Mazuela
Chardonnay	B	
Chasan	B	
Chasselas blanc	B	Weisser Gutedel
Chasselas Cioutat	B	
Chasselas rose	Rs	Roter Gutedel
Chenin blanc	B	
Clairette	B	
Corinthe noir	N	Black Corinth, Corinto nero, Korinthiaki, Corinto negro
Deckrot	N	
Domina	N	
Dornfelder	N	
Emperor	Rg	
Folle blanche	B	

Exemples	Couleur de l'épiderme *	Synonymes
Freisa	N	
Furmint	B	
Gamay	N	
Gamay de Bouze	N	
Gamay de Chaudenay	N	
Garnacha tinta	N	Grenache noir
Gewürztraminer	Rs	Roter Traminer, Traminer aromatico, Tramin cerveny
Hebron	B	
Isabella	N	
Italia	B	
Kahlili belyi	B	
King Husainy	B	Jade seedless
Lipovina	B	Harslevelu
Malvar	B	
Marsanne	B	
Melon	B	
Merlot	N	
Meunier	N	Müllerrebe, Pinot meunier
Molinera gorda	Rg	
Moscatel de grano menudo rojo	Rs	
Mourvedre	N	
Müller Thurgau	B	Rivaner
Muscat à petits grains blancs	B	Gelber Muskateller, Moscatel de grano menudo, Moschato aspro, Muscat blanc
Muscat of Alexandria	B	Hanepoot, Zibibbo, Moscatel de Alejandría, Moscatel de Málaga, Moscatel romano
Muscat Ottonel	B	
Nehelescol	B	
Nero	N	
Ohanes	B	
Olivette noir	N	
Palatina	B	
Perle de Csaba	B	Csaba gyöngye
Petit Verdot	N	
Pinot gris	G	Grauburgunder, Pinot grigio, Ruländer

Exemples	Couleur de l'épiderme *	Synonymes
Pinot noir	N	Blauer Spätburgunder, Pinot nero, Rulandské sedé
Portugieser	N	
Riesling	B	Riesling renano, Rheinriesling, Weisser Riesling, Ryzlink rýnský
Sangiovese	N	
Santa Paula	B	
Sauvignon	B	
Semillon	B	
Servant	B	
Silvaner	B	
Sugraone	B	Superior Seedless
Sultanina	B	Thompson Seedless, Sultanine B
Tompa	B	
Trebbiano Toscano	B	
Uva rara	N	
Vermentino	B	

* La couleur de l'épiderme est donnée en fonction du code normalisé utilisé par l'Union Européenne pour le classement européen des cépages :

B = blanche

G = grise

N = noire

Rg = rouge

Rs = rose

9. Bibliographie

- Ambrosi, H. et al., 1994: Farbatlas Rebsorten. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, DE.
- Borrego Polanco, J. et al., 1990: Descripciones ampelográficas nacionales. Servicio de Investigación Agraria de la Comunidad de Madrid, Madrid, ES.
- Bundessortenamt (editor), 2000: Beschreibende Sortenliste Reben. Landbuch-Verlag, Hannover, DE.
- Cabello, F. et al., 2003: La colección de variedades de vid de El Encín. Instituto Madrileño de Investigación Agraria y Alimentaria, Madrid, ES.
- Catalogue des variétés et des clones cultivés en France, 2^{ème} édition, Institut Français de la Vigne et du Vin INRA-Montpellier SupAgro-VINIFLHOR, 2007
- Chomé, P. et al., 2003: Variedades de vid. Registro de variedades comerciales. Centro de publicaciones del Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, Madrid, ES.
- CTPS – Ministère de l’Agriculture de la Pêche et de l’Alimentation, 199: Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. ENTAV (editor), Le Grau du Roi, FR.
- Galet, P., 1988: Cépages et vignobles de France, tome 1: Les vignes américaines. 2e édition, imprimerie Charles Dehan, Montpellier, FR.
- Galet, P., 1990: Cépages et vignobles de France, tome 2: L’ampélographie française. 2e édition, imprimerie Charles Dehan, Montpellier, FR.
- Garcia de Luján, A. et al. 2004: Catálogo de variedades y clones de vid de Andalucía. Junta de Andalucía, Consejería de Agricultura y Pesca, Sevilla, ES.
- Goethe, H., 1887: Handbuch der Ampelographie. 2. Auflage, Verlag Paul Parey, Berlin, DE.
- IRZ Geilweilerhof, 2007: Vitis. International Variety Catalogue (VIVC), <http://www.vivc.bafz.de/index.php>
- IPGRI, 1997: Descriptors for Grapevine (*Vitis* spp.). International Plant Genetic Resources Institute, Via delle Sette Chiese 142, 00145 Rome, IT, p. 62.
- Lawrence, Eleanor, 1994: Henderson’s Dictionary of Biological Terms. 10th edition, Longman Scientific and Technical.
- Lorenz, D.H. et al., 1994: Phänologische Entwicklungsstadien der Weinrebe (*Vitis vinifera* L. ssp. *vinifera*). Codierung und Beschreibung nach der erweiterten BBCH-Skala. Vitic. Enol. Sci. 49 (2), pp. 66-70.
- Meier, U., 1997: Growth stages of mono- and dicotyledonous plants. BBCH-Monograph, Blackwell Science, Berlin, Vienna, a.o., 622 pp.
- Moog, H., 1957: Einführung in die Rebsortenkunde. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, DE.

OIV, 2007: Descriptor List for Grapevine Varieties and *Vitis* Species. Office International de la Vigne et du Vin, 18, rue d'Aguesseau, 75008 Paris, FR.

Ortiz Marcide, J.M., et al., 1999: Identificación molecular de Germoplasma de Vid. Instituto Madrileño de Investigación Agraria y Alimentaria, Jornadas de Agronomía, Madrid, ES.

Stern, William T., 1995: Botanical Latin. 4th edition, David and Charles Publishers.

Viala, P. et al., 1901-1910: Ampélographie. Tome 1-7, Editeurs Masson et Cie, Paris, FR.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Vitis L."/>	
Veillez préciser l'espèce :		
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Vigne"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
.....

b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
.....

c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)
.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la
méthode de développement)
.....

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)
.....

4.2 Méthode de multiplication de la variété

a) boutures []

b) multiplication *in vitro* []

c) autre (veuillez préciser) []
.....

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Jeune rameau : ouverture de l'extrémité (2)		
fermée	Riparia Gloire de Montpellier	1[]
légèrement ouverte	3309 Couderc	2[]
demi-ouverte	Kober 5 BB	3[]
largement ouverte	Cina	4[]
complètement ouverte	Pinot noir, Riesling	5[]
5.2 Jeune feuille : couleur de la face <u>supérieure</u> du limbe (6)		
verte jaune	Furmint	1[]
vert	Silvaner	2[]
vert à plages anthocyaniques	Riesling	3[]
rouge cuivré clair	Kober 5 BB	4[]
rouge cuivré foncé	Chasselas blanc	5[]
rouge vineux	Deckrot	6[]
5.3 Jeune feuille : poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe (7)		
absents ou très épars	Rupestris du Lot	1[]
épars	Muscat à petits grain blancs	3[]
moyens	Merlot, Riesling	5[]
denses	Clairette	7[]
très denses	Meunier	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.4 Fleur : organes sexuels (16)		
étamines complètement développées et pas de gynécée	Rupestris du Lot	1[]
étamines complètement développées et un gynécée réduit	3309 Couderc	2[]
étamines complètement développées et un gynécée complètement développé	Chasselas blanc	3[]
étamines réfléchies et un gynécée complètement développé	Kober 5 BB, Ohanes	4[]
5.5 Feuille adulte : nombre de lobes (20)		
un	Rupestris du Lot	1[]
trois	Chenin blanc	2[]
cinq	Chasselas blanc	3[]
sept	Vermentino	4[]
plus de sept	Hebron	5[]
5.6 Époque de début de véraison (31)		
très précoce	Perle de Csaba	1[]
précoce	Pinot noir	3[]
moyenne	Riesling	5[]
tardive	Carignan	7[]
très tardive	Olivette noire	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.7 Baie : forme (36)		
obloïde	Tompa	1[]
globuleuse	Chasselas blanc	2[]
elliptique large	Müller Thurgau	3[]
elliptique étroite	Olivette noire	4[]
cylindrique	Kahlili belyi	5[]
troncovoïde	Ahmeur bou Ahmeur	6[]
ovoïde	Bicane	7[]
obovoïde		8[]
en corne	Santa Paula	9[]
digitiforme	Black finger	10[]
5.8 Baie : couleur de l'épiderme (sans pruine) (37)		
vert	King Husainy	1[]
vert jaune	Chasselas blanc	2[]
jaune	Palatina	3[]
jaune rosé	Moscatel de grano menudo rojo	4[]
rose	Chasselas rose	5[]
rouge	Molinera gorda	6[]
rouge gris	Pinot gris	7[]
rouge foncé violet	Cardinal	8[]
noir bleu	Pinot noir	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.9 Baie : pigmentation anthocyanique de la pulpe (40)		
nulle ou très faible	Pinot noir	1[]
faible	Gamay de Bouze	3[]
moyenne	Gamay de Chaudenay	5[]
forte	Alicante Bouschet	7[]
très forte	Deckrot	9[]
5.10 Baie : particularité de la saveur (42)		
aucune	Auxerrois	1[]
goût muscaté	Muscat of Alexandria	2[]
goût foxé	Isabella	3[]
goût herbacé	Cabernet Sauvignon	4[]
autre goût que muscaté, foxé ou herbacé	Chardonnay, Merlot, Pinot noir, Riesling	5[]
5.11 Baie : formation de pépins (43)		
aucune	Corinthe noir	1[]
rudimentaire	Sultanina	2[]
complète	Riesling	3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Baie: forme</i>	<i>globuleuse</i>	<i>elliptique large</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

.....
(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

.....
(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.3.1 Un traitement fongicide est nécessaire contre les maladies suivantes :

	oui	non	parfois	pas d'information
a) <i>Peronospora (Plasmopara)</i>	[]	[]	[]	[]
b) <i>Oidium</i>	[]	[]	[]	[]
c) <i>Botrytis</i>	[]	[]	[]	[]

7.3.2 Principale utilisation

a) Variété de raisin de cuve	[]
b) Variété de raisin de table	[]
c) Variété porte-greffe	[]
d) Variété ornementale	[]
e) Autre (préciser)	[]

7.3.3 Une photographie en couleur représentative de la variété doit accompagner le questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Oui []

.....
(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non []

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date